

### *Descriptif de la profession*

#### *Métier*

Les titulaires du brevet de technicien supérieur « Biologie médicale » exercent la profession de technicien ou de technicienne de laboratoire médical.

Sous la responsabilité d'un biologiste médical, le technicien supérieur : Réalise des analyses pour le diagnostic, le traitement et la prévention des maladies.

Assure le fonctionnement et la maintenance des différents appareillages. Participe à la validation des analyses et au rendu des résultats à l'aide d'outils numériques spécifiques.

Le technicien de laboratoire médical exerce également une activité au contact du patient en réalisant des prélèvements de sang ou des prélèvements nasopharyngés, oropharyngés, salivaires et nasaux

#### *Poursuite d'études*

Un décret du ministère de l'Éducation Nationale permet d'octroyer 120 crédits ECTS aux titulaires d'un BTS, ceci permet donc d'envisager une poursuite d'études dans le cadre du parcours LMD en université. D'autres parcours sont envisageables.

- Licences professionnelles (domaines de la biologie médicale, des biotechnologies, des métiers de la qualité, des industries pharmaceutiques...).
- 3<sup>ème</sup> année BUT ou formation équivalente pour obtenir le diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical donnant le grade de licence.
- Licences sciences de la santé, licences sciences de la vie.
- Ecoles nationales vétérinaires par concours après une année de classe passerelle Agro-Véto post BTSA-BTS.
- Ecoles d'ingénieurs agronomiques ou de biotechnologies.

### *Lieux d'exercice des techniciens de laboratoire médical*

Laboratoire de biologie médicale, hospitalier ou de ville, centres de lutte contre le cancer, établissement français du sang, laboratoire de biologie de la reproduction, laboratoires d'anatomie et cytologie pathologiques, laboratoires de recherche médicale (INSERM, CNRS, Institut Pasteur...)

#### *Evolution professionnelle*

Technicien référent dans les différents domaines professionnels du laboratoire de biologie médicale, cadre de laboratoire.

#### *Contenu de l'enseignement technologique*

✓ **Enseignements généraux** : 9h en 1<sup>ère</sup> année et 8h en 2<sup>ème</sup> année

Culture générale et expression, anglais, mathématiques, physique-chimie Développer des compétences de culture générale et humaniste, d'expression ainsi que le socle scientifique en mathématiques et physique-chimie attendu pour un technicien supérieur.

✓ **Démarche qualité et organisation opérationnelle au sein du laboratoire de biologie médicale** : 3h en 1<sup>ère</sup> année et 3h en 2<sup>ème</sup> année

Planifier son activité, réaliser la maintenance courante des automates, vérifier la conformité métrologique des matériels, gérer les stocks et les bibliothèques, être acteur de l'assurance qualité et de l'amélioration continue.

✓ **Analyses médicales les plus courantes** : 10h en 1<sup>ère</sup> année et 9h en 2<sup>ème</sup> année

Réaliser les analyses les plus couramment prescrites au cours d'un bilan exploratoire ou d'un suivi de pathologie. Les secteurs d'activité sont la biochimie, la microbiologie, l'immunologie, l'hématologie, la génétique, la pharmacologie, la toxicologie, la pharmacologie et l'anatomie et cytologie pathologique. Respecter les règles de prévention des risques, garantir la qualité des résultats des analyses manuelles ou automatisées.

✓ **Amélioration des méthodes d'analyse de biologie médicale et pratiques à visée thérapeutique** : 3h en 1<sup>ère</sup> année et 4h en 2<sup>ème</sup> année

Participer à la vérification et à la validation d'une méthode, adapter une procédure opératoire, sélectionner une fraction sanguine pour délivrer des produits sanguins labiles, sélectionner des cellules reproductrices en vue d'une procréation médicalement assistée.

✓ **Relation, collaboration et développement professionnels** : 4,5h en 1<sup>ère</sup> année et 6h en 2<sup>ème</sup> année

Coopérer au sein d'une équipe de professionnels de santé dans le respect du secret médical et de la déontologie, assurer la protection des données personnelles de santé.

✓ **Prélèvements de sang et d'autres échantillons biologiques** : 1h en 1<sup>ère</sup> année

Préparation au certificat de capacité pour effectuer des prélèvements sanguins et les réaliser en pratique simulée.

### Répartition des enseignements

|  | Cours | Travaux dirigés<br>Projets | Activités technologiques<br>(en groupe à effectif réduit et<br>en laboratoire) |
|--|-------|----------------------------|--|
| 1 <sup>ère</sup> année<br>(30,5h par<br>semaine) | 12h   | 5,5h                       | 13h  |
| 2 <sup>ème</sup> année<br>(30h par<br>semaine)   | 7,5h  | 9,5h                       | 13h  |

Accompagnement personnalisé : 2h par semaine en 1<sup>ère</sup> année.

### Stages en milieu professionnel

**14 semaines** : 6 à 7 semaines en fin de 1<sup>ère</sup> année et 7 à 8 semaines en cours de 2<sup>ème</sup> année.